

Compte-rendu du 12 juin 2018 n'ayant reçu aucune remarque, est approuvé à l'unanimité.

Ordre du jour : ajouter : suivi des projets SAUTRON, SALENGRO, inondations récurrentes dans certains quartiers.

1. Projet de constructions sur l'éco-quartier SAUTRON :

Rappel : SPCNE et plusieurs riverains ont déposé auprès de la Mairie avec copie au promoteur un recours amiable sur le permis d'aménager fin mars 2018. La Mairie a répondu avec une semaine de retard sur le délai de 2 mois, rejetant les recours et n'apportant aucune réponse valable aux questionnements. Cependant, personne n'a déposé de recours au Tribunal administratif dans les 2 mois qui ont suivi.

Dans un article de Ouest France du 07/09/2018, l'adjointe à la Mairie se vante qu'il n'y ait eu aucun recours, omettant de parler des recours gracieux qui ont été déposés, les travaux d'aménagement vont donc pouvoir commencer. Une autre journaliste de l'Echo de la Presqu'île a contacté le collectif de riverains pour collecter des informations, outre la réponse du collectif, SPCNE songe à envoyer copie de son recours à la journaliste de façon à bien préciser les choses en regard des relations entre la Mairie et les riverains et associations.

La Mairie compte organiser une réunion publique le 25/09/2018.

2. Projet de constructions rue Léon Bourgeois :

SPCNE a participé à la réunion entre les riverains et le promoteur le 19/07/2018. Suite aux questions qui ont été soulevées, le représentant du promoteur propose une rencontre à venir. SPCNE sera tenu au courant des réponses données.

3 riverains ont envoyé un recours amiable sur le permis de construire à la Mairie avec copie au promoteur début août. Une réponse est attendue dans un délai de 2 mois.

SPCNE a envoyé en LR/AR à la Mairie avec copie au promoteur un recours amiable le 08/08. SPCNE a relevé des manques et des imprécisions sur la demande de PDC. Les demandes au promoteur concernent l'étude des sols, avant et après démolition du hangar et le devenir du puits en fond de parcelle.

3. Projet de constructions SALENGRO :

Des discussions entre riverains et la mairie ont eu lieu jusqu'en mars 2018 sans vraiment de retour. Le collectif a donc envoyé en LR/AR, un récapitulatif des questions qui avaient été soulevées et ajouté un paragraphe sur un problème d'inondations dans le quartier. Aucune réponse sur le projet immobilier, uniquement sur les inondations.

Le permis de construire n'est toujours pas déposé car la SILENE n'est pas encore propriétaire du terrain. Elle demande à ce que le propriétaire actuel, la Mairie, termine la dépollution de site. Les travaux ont commencé ces jours-ci, un riverain propose de nous donner plus de détails sur le déroulement de ces travaux.

Lors des travaux de démolitions des ateliers, 3 maisons ont subi des dommages. Un expert avait été désigné par le Tribunal Administratif pour établir un état des lieux sur chaque maison avoisinante. Les travaux de réparations sur ces 3 maisons ne sont toujours pas entrepris, malgré une constatation des dégâts, le promoteur refusant de reconnaître sa responsabilité. SPCNE se propose de rechercher quelles démarches complémentaires il est possible de faire.

4. **INNONDATIONS récurrentes dans certains quartiers de St-Nazaire :**

Certains quartiers (en particulier, le quartier du Dolmen, proche du projet Salengro, celui proche de la rue Léon Bourgeois, Sautron et d'autres) ont subi des inondations 4 fois cette année 2018 lors de gros orages. L'adjoint chargé de la voirie répond que c'est parce-que les maisons sont plus basses que les rues et rejette la faute sur les habitants. Il semble pourtant que les débits sont tellement importants dans ces cas-là que les plaques d'égouts se soulèvent, les habitants sont obligés d'avoir des pompes qui ne suffisent pas toujours. Ils redoutent que les projets immobiliers prévus justement dans ces quartiers n'accroissent la situation. Est-ce que le problème est bien pris en compte par les promoteurs ? SPCNE va se renseigner sur l'existence d'un PPI (Plan de Protection des Inondations) sur St-Nazaire ou La Carene.

5. **Parc éolien au large de St-Nazaire :**

- Reçu de la préfecture le 09/07, le compte-rendu de la réunion de l'instance de concertation et de suivi du parc éolien du 22 mai 2018. Les questions posées par SPCNE sur les productions/consommations des éoliennes et des questions plus techniques sur la constitution des éoliennes n'ont pas de réponses précises. Une réunion technique-électricité sera programmée plus tard. Lors de la prochaine réunion, SPCNE demandera une correction du compte-rendu qui ne reflète pas la réalité des conversations.
- Afin de préparer cette réunion technique électricité prévue en octobre, la chef du projet éolien EDF EN France a sollicité SPCNE pour proposer des questions. Celles-ci ont été transmises le 31/08/2018.
- Reçu de la préfecture, le 24/07/2018, une invitation à la réunion du groupe de travail « Environnement » le 05/10/2018 à 10h à St Nazaire. SPCNE sera présent.

6. **CONSEILS de quartier :**

- Quartier Porcé-Kerlédé / Front de Mer / Parc paysager : CR de la séance plénière du 05/06 : réflexion et propositions sur les thèmes retenus : « L'art et la nature », « Aménagement du Parc Paysager », « Animation vivre ensemble », invitation à la séance inter conseil citoyens le 10/07. Pas de participation SPCNE.
- Quartier Saint-Marc / Clos du Vigneau / Bollardière : CR de la séance plénière du 20/06 : réflexion et propositions sur les thèmes retenus : « Mémoire et valorisation du patrimoine de St Marc », « Aménagement du Square des 4 Frères Berthaud », « Découvrir son quartier », « Salle du bien vivre ensemble » et invitation à la séance inter conseil citoyens le 10/07. Pas de participation SPCNE.
- Invitation à la séance de formation inter conseils citoyens le 29/09.

7. **CONSEIL de développement de la Carene :**

- Invitation à la visite du Golf international de St-André des Eaux le 30/06. Pas de participation.
- Invitation à la journée citoyenne mobilité le 29/09/2018 de 10h à 15h pour découvrir et construire les futurs trajets travail domicile de demain.

8. **UDPN 44 :**

- STELIA : la préfecture a informé l'UDPN 44 le 03/08, de la création de la CSS Stelia-aérospatial où celle-ci sera membre, représentée par notre président. SPCNE a fait un courrier le 06/08/2018 à la sous-préfète pour intégrer la commission.
- Commission des cultures marines, réunion le 26/06/2018 à la DML de St-Nazaire et réception, le 18/06/2018, de la DDTM de l'arrêté préfectoral du 15/06/2018 portant la composition de la Commission, le président SPCNE représentera l'UDPN 44 à cette commission.
- Enquête publique concernant la raffinerie de Donges : « *projet visant à la construction d'une unité de désulfuration de gazole issu de la distillation sous-vide et d'une unité satellite de production d'hydrogène (la seconde étant exploitée par Air Liquide)* ». Pas de dépôt de contribution.
- Reçu, de FNE, le compte-rendu d'une réunion téléphonique sur le contournement du site industriel de Donges. Certaines entreprises vont déménager, prévu en 2019 pour un début des travaux fin 2019. Une autre réunion est prévue en septembre proposée par SNCF réseau et la réunion d'un comité de suivi en octobre.
- CODERST : Le président SPCNE nommé membre.

9. COURRIERS RECUS et ENVOYES :

- Reçu, de la préfecture, par courrier le dossier-compte-rendu de la 2^{ème} réunion des POA sur le PPRT de Donges SFDM parc B et report de la réunion de la CSS au 12/09/2018, pour la présentation du projet de PPRT et l'avis de la commission.
- Envoyé au collectif SALENGRO, le CR du commissaire enquêteur et le plan avec les espaces publics déclassés.
- Réponse le 25/06/2018, de la Mairie-Vie associative pour la réservation de la salle de réunion à Agora.
- Invitation de la Mairie à l'inauguration de l'alvéole à St-Nazaire le 01/09. SPCNE excusée.
- Reçu, le 01/08/2018, le bilan de l'année écoulée de la députée de la circonscription.
- Reçu de la Carene, service de l'eau, le 21/08/2018, la réponse à un courrier SPCNE du 14/03/2018 sur la demande de déplacement d'un compteur d'eau d'une adhérente.
- Reçu, d'AIR Pays de Loire un dossier sur le rapport d'activités pour 2017.
- Reçu, la présentation et les interventions du 9^{ème} RDV du SAGE à Nantes du 19/06 à voir en ligne.

La prochaine réunion mensuelle de l'association aura lieu le mardi 09 octobre 2018 à 18h salle 1 , Maison des Associations, St Nazaire.

Fait à Saint-Nazaire, le 11 septembre 2018
Le Président de la SPCNE,